

Guide des parents

1- Mot de bienvenue

Chers parents,

L'équipe d'animation du Service d'Animation Estivale (SAE) est fière d'accueillir vos enfants cet été. Par notre formation, notre enthousiasme, notre dynamisme et notre grande écoute, nous saurons faire de cette saison un moment inoubliable pour vos enfants.

Nous avons créé ce document pour vous outiller afin que vous ayez en main toutes les informations nécessaires pour le bon déroulement de l'été.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'agent de développement aux loisirs aux coordonnées ci-dessous.

De plus, les animateurs peuvent toujours répondre aux questions concernant votre enfant, ne vous gênez surtout pas pour discuter avec eux en fin de journée.

Sur ce, bon été à vous et à votre enfant.

Raymond Pélissier

Agent de développement aux loisirs

Saint-François-Xavier-de-Brompton

819-845-3954 poste 229

819-342-7418

loisirs.saint.francois.xavier@gmail.com

Page Facebook : Loisirs Saint François Xavier de Brompton

2 – PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

RÔLE DES ANIMATEURS

- Planifie, organise, réalise et évalue toutes les activités offertes à son groupe d'enfants;
- Dispense les premiers soins lors de blessures mineures en collaboration avec le coordonnateur;
- Règle les conflits entre les enfants et s'assure d'un bon climat de travail;
- Applique les mesures disciplinaires;
- Est responsable de son groupe en tout temps durant l'été, entre autres, au dîner, à la collation et lors des sorties;
- Informe les parents des particularités des journées spéciales.

RÔLE DE L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT AUX LOISIRS

- Gère l'ensemble du déroulement du camp de jour;
- S'assure que toutes les activités sont sécuritaires;
- Planifie des activités;
- Procure une assistance technique au camp de jour;
- Anime les réunions;
- Supervise et conseille le personnel;
- Applique les mesures disciplinaires auprès des enfants (rencontre avec les parents);

Équipe d'animation

Nom de l'employé	Nom de camp
Stéphanie Gagnon	Framboise
Étienne Therrien-Marois	Speedy
Joey Péloquin	Étincelle
Mélina Laprade	Jujube

Agent de développement aux loisirs

Raymond Pélissier	???
-------------------	-----

3 – LES HORAIRES

SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE :

Horaire : du lundi au vendredi de 9 h à 16 h. Du 27 juin au 12 août.

SERVICE DE GARDE :

Le service de garde a été mis sur pied pour vous, afin de vous aider à faire concorder votre horaire avec celui du Service d'animation estivale.

Voici l'horaire : du lundi au vendredi de **7 h 30 à 9 h** et de **16 h à 17 h 30**.

Fonctionnement au service de garde :

- Ce service est un service de surveillance seulement et non pas un service d'animation.
- En tout temps, les enfants doivent demeurer au même endroit que les personnes responsables
- **Toutes les règles du SAE s'appliquent au service de garde.**
 - **Contrôle des départs à la fin de la journée**
 - **Mesures disciplinaires**

ACCUEIL ET FIN DE JOURNÉE

Tous les parents doivent signer la feuille de présences matin et soir.

L'ACCUEIL DU MATIN :

Première journée : l'accueil se fait à l'école

Les autres jours (à moins d'exception)

L'accueil se fait au parc des Pionniers sous le toit du restaurant

***Si l'accueil se fait à l'école : il y aura une affiche sur le panneau «école primaire de l'Arc-en-Ciel»

Si vous arrivez en retard, il est important de reconduire votre enfant à son animateur.

L'ACCUEIL À LA FIN DE JOURNÉE :

Le parent ou le tuteur qui vient chercher un enfant doit se présenter à l'animateur afin que celui-ci vérifie s'il est autorisé à partir avec l'enfant. Les personnes autorisées à venir chercher un enfant, sont celles qui apparaissent sur la fiche d'inscription.

Si votre enfant a l'autorisation de partir seul, vous devez l'avoir indiqué sur la fiche d'inscription.

L'enfant devra, avant de partir, aviser son animateur.

Tout retard (après 17 h 30) occasionnera des frais de 5 \$ aux 15 minutes.

4 – TENUE VESTIMENTAIRE RECOMMANDÉE

- Culottes courtes à mi-cuisse
- Gilet à manches courtes
- Coton ouaté
- **Espadrilles (obligatoire)**. Si l'enfant n'a pas d'espadrille à son arrivée, son parent devra aller les chercher à la maison. Il est important que les enfants soient à l'aise pour courir, sauter.
- Casquette ou foulard de tête **(obligatoire)**.

Ce qui est interdit

- Camisoles
- Jupes et robes
- Sandales (gougounes) et crocs
- Vêtements aux messages négatifs (allusion à l'alcool, aux drogues, à des messages obscènes ou violents)
- Gilets courts (bedaine)

5 – CODE DE VIE DE L'ENFANT

1- Le respect de soi

- Porter des vêtements décents et adaptés aux activités pratiquées au camp de jour;
- Porter l'équipement de protection nécessaire aux activités qui en ont besoin;
- Apporter des collations (2) et des repas (lunchs) sains et bons pour la santé.

2- Le respect des autres

- Participer positivement et de façon dynamique aux activités;
- Faire preuve de respect envers toutes les personnes qui fréquentent le SAE (enfants, parents, animateurs, coordonnateurs, gestionnaires);
- Ne pas détruire, briser ou endommager le bien d'autrui;
- Respecter les consignes de toutes les personnes responsables lors des sorties;
- Ne pas apporter d'effets personnels tels que : téléphone cellulaire, lecteur mp3, jeux vidéo, toutou, etc.;
- Quitter le site du Service d'animation estivale seulement lorsque l'animateur l'autorise;
- Employer un langage poli et respectueux;
- Établir une communication respectueuse et honnête.

3- Le respect de l'environnement

- Ne pas détruire, briser ou endommager le matériel du camp de jour ou l'environnement;
- Ne pas laisser traîner ses déchets ou ses effets personnels;
- Tenir les lieux propres et en bon état.

4- Le refus de toute forme d'abus

- Ne tolérer aucune forme de violence, d'intimidation ou de contact sexuel.

6 – MESURES DISCIPLINAIRES

L'animateur doit assurer un climat permettant l'interaction et la bonne entente entre les enfants.

L'animateur doit assurer la sécurité pour tous en appliquant les règlements du camp.

Dans le cas où la conduite d'un enfant serait jugée inacceptable, l'équipe du Service d'animation estivale pourrait être dans l'obligation d'aviser le parent et de retourner l'enfant chez lui.

7 – MATÉRIEL REQUIS

DANS MON SAC À DOS, J'APPORTE :

- Vêtements de sport
- Espadrilles
- Gourde d'eau
- Dîner et collations (2)
- Costume de bain et serviette de bain
- Crème solaire et chapeau (casquette, chapeau, foulard, etc.)
- Médicaments, si nécessaire
- Vêtements pour la pluie (selon la température)
- Vêtements de rechange

IL EST PRÉFÉRABLE D'IDENTIFIER LES VÊTEMENTS ET LES OBJETS DE VOS ENFANTS

DANS MA BOÎTE À LUNCH, J'APPORTE...

Votre enfant bouge toute la journée et dépense énormément d'énergie. Il est donc primordial de lui fournir un lunch complet et santé. Voici quelques éléments importants à ne pas oublier :

- **Aucun aliment contenant des arachides ou des noix ne sera toléré;**
- Nourriture santé, de bonnes collations (fruits, barres tendres, etc.) et un repas principal;
- De quoi hydrater votre enfant pour toute la journée, jus pour ses collations ou gourde d'eau;
- Nous avons accès à des micro-ondes;
- Aucun contenant en verre ne sera accepté, pour la sécurité de tous.

8 – EN CAS D'ACCIDENT

Blessure mineure

- Application des premiers soins selon la gravité.

Dans le cas d'un incident majeur

- Nous appelons les services d'urgence (police, ambulance).
- Le coût d'un transport ambulancier est aux frais du parent.

Pour tout accident

Un rapport d'accident sera complété par l'animateur ou le responsable.

Peu importe la gravité de l'incident, le parent sera informé de la situation.

9 – LES SORTIES

Le départ se fait toujours à **9 heures**.

Le retour pour **16 heures**.

Lunch : toujours froid.

Sortie 1 : 6 juillet
Parc Marie-Victorin
Visite de l'usine Cascade et activités au parc.

Sortie 2 : 20 juillet
Kayak et plage.

Sortie 3 : 10 août
Parc aquatique Bromont.

**Nous vous prions d'arriver avant l'heure indiquée. C'est l'heure de départ de l'autobus.
Lors des sorties, il n'y a pas d'animateur sur le terrain.**

Sortie pour tous : 2 août
La Poudrière et la piscine de Windsor ;
Les parents doivent aller reconduire les enfants à la Poudrière et les
rechercher à la piscine de Windsor ;
Nous organiserons du covoiturage.

9 – LES ACTIVITÉS TERRAINS

Atelier de cirque
Biathlon
Atelier CD (création d'une chanson)
Coucher au camp
Caravane du lait (ateliers culinaires).

Mardi Vélo :

Casque obligatoire

Les enfants apportent leurs vélos le matin même.

Prévoir : bouteille d'eau, dîner froid, souliers adéquats, crème solaire, maillot de bain, serviette.

Coucher :

Prévoir : sac de couchage, pyjama, oreiller, brosse à dent.

Bienvenue aux parents qui veulent donner un coup de main
pour les repas ou assister au bivouac avec nous.

BON ÉTÉ !